

Commune de Grandson

Plan d'affectation cantonal (PAC) n° 361 « Les Echatelards »
Zone de dépôt de matériaux
Enquête publique

Conformément aux dispositions de l'article 13 de la loi du 4 décembre 1985 sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC ; RSV 700.11) et des articles 22 et 24 de la loi sur la gestion des déchets (LGD ; RSV 814.11), le Département du territoire et de l'environnement soumet à l'enquête publique :

- le Plan d'affectation cantonal (PAC) n° 361 « Les Echatelards »
- la modification des domaines publics DP 70, DP78 (DP communal) et DP 72 (DP cantonal) selon la loi du 10 décembre 1991 sur les routes (LRou; RSV 725.01) ;
- les travaux d'aménagement d'un cours d'eau selon la loi sur la police des eaux dépendant du domaine public (LPDP ; RSV 721.01). La désaffectation du domaine public communal n°33 et désaffectation partielle du domaine public communal n°89, décadastration partielle des parcelles 767 et 768 et transfert au DP Cantonal selon la loi sur le registre foncier (LRF ; RSV 211.61).

et met simultanément en consultation publique :

- un rapport selon art. 47 OAT, mémoire technique et rapport d'impact sur l'environnement ;

Les pièces relatives à cette enquête sont déposées au Greffe de la Commune de Grandson (Hôtel de Ville, Rue Basse 57, 1422 Grandson), et au Service du développement territorial (place de la Riponne 10, 1014 Lausanne) ainsi qu'auprès de la Direction des ressources et du patrimoine naturels (DGE-DIRNA, rue du Valentin 10, 1014 Lausanne),

du 17 novembre au 16 décembre 2018

inclusivement, où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les observations ou oppositions seront consignées sur la feuille d'enquête au Greffe de la commune de Grandson (Hôtel de Ville, Rue Basse 57, 1422 Grandson) ou adressées par pli recommandé directement au Service du développement territorial (place de la Riponne 10, 1014 Lausanne), dans le délai indiqué.

Pour information et simultanément, en application de l'art. 109 de la LATC et de l'art. 72 de son règlement d'application (RLATC ; RSV 700.11.1), la Municipalité de Grandson soumet à l'enquête publique la demande de permis de construire relative à la réalisation du dépôt de matériaux (voir sous rubrique de permis de construire de la commune concernée).

Afin de répondre aux questions concernant ces dossiers, un représentant de la Direction générale de l'environnement (DGE) et les auteurs du projet seront à disposition sur place à Grandson, à la salle du Conseil communal le

jeudi 29 novembre 2018 de 18h30 à 20h30.

La Municipalité